



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Lettre aux collectivités territoriales : L'ESS, pour une politique de développement ancrée sur son territoire.

Pour faire suite aux dernières élections locales, la CRESS a engagé une communication à destination des collectivités territoriales.

En amont des élections municipales et intercommunales, la CRESS Centre-Val de Loire a envoyé une lettre destinée aux EPCI pour les inviter à inscrire l'Économie Sociale et Solidaire dans leur politique en ayant un élu référent sur le sujet.

En effet, l'expérience des collectivités du Réseau des Territoires de l'économie sociale (RTES) montre qu'il est important d'avoir au sein de l'exécutif un adjoint ou un vice-président dont la délégation fait explicitement référence à l'ESS avec des services ayant une compétence identifiée.

Puis, à la suite des élections municipales et intercommunales, les Vice-Présidents et Vice-Présidentes à l'ESS ainsi que les Présidents et Présidents des EPCI ont reçu un courrier les invitant à intégrer l'ESS à leurs politiques de développement territorial.

Pour ces envois, la CRESS Centre-Val de Loire a réalisé, en partenariat avec le RTES, un document de quatre pages expliquant l'importance de développer l'ESS pour les territoires, comment l'ESS s'inscrit en transversalité des politiques publiques, puis en donnant des illustrations avec des chiffres et des exemples d'initiatives en région. L'Observatoire Régionale de l'ESS a également réalisé « L'ESSentiel », document présentant les chiffres clés des intercommunalités.

Vous trouverez le document Collectivités Territoriales au lien suivant :

<https://www.cresscentre.org/less-pour-une-politique-de-developpement-ancree-sur-son-territoire/>

L'ESSentiel

Pour disposer des fiches « ESSentiel » contactez-nous !

j.fulloy@cresscentre.org

Enfin, nous sommes heureux que le nombre d'élue référent.e à l'ESS ait augmenté suite aux élections puisque nous en dénombrons au moins huit.

Communauté de communes Vierzon Sologne Berry :

Monsieur Frédéric DUPIN, Vice-Président Insertion, formation, économie sociale et solidaire, petite enfance, jeunesse

Communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin :

Monsieur Laurent LAROCHE, Vice-Président au développement socio-économique

Communauté d'agglomération Agglopolys :

Yann LAFFONT, Vice-Président à l'économie circulaire déchets, l'économie sociale et solidaire, l'enseignement supérieur

Yann BOURSEGUIN Vice-Président à l'Innovation sociale, le CIAS

Tours Métropole :

Thierry CHAILLOUX, Vice-Président, délégué aux Ressources Humaines, économie sociale et solidaire, innovation économique (MAME, pôles de compétitivité)

Orléans Métropole :

Vanessa SLIMANI, Vice-PRésidente déléguée à l'emploi, l'insertion professionnelle, le centre de formation des apprentis, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire

Ville de Mainvilliers :

Aziz BOUSLIMANI, Maire-adjoint référent du Pôle "Economie Sociale et Solidaire, Développement durable, Politique de la Ville, Communication

Ville de Bourges :

Olivier CABRERA, Maire-Adjoint délégué Coeur de Ville, Commerce, Artisanat, Economie Sociale et Solidaire

Ville de Blois :

Paul GILLET, Maire-adjoint en charge du commerce, de l'artisanat et du tertiaire (développement commercial ; économie sociale et solidaire ; relations avec les commerçants, sédentaires, non sédentaires, les chambres consulaires)